

## **Conseil Municipal Floirac du 3 avril 2018**

(Déclaration de Philippe Verbois- Faisons mieux ensemble-)

### **Délibération N°3 - Compte administratif de la commune – exercice 2017**

Mesdames et messieurs les élus, chers collègues

Je remercie le service des Finances de m'avoir transmis vendredi matin l'analyse sur l'évolution des charges réelles de fonctionnement depuis 2012 suite à la dernière commission Finances.

Vous savez en effet que j'attache une attention particulière à l'évolution de ces charges. Le compte administratif est le juge de paix puisqu'il nous donne la réalité dans l'exécution des recettes et des dépenses des différents exercices.

Vous allez dans quelques minutes nous faire un catalogue de bonnes intentions budgétaires, mais c'est de l'évolution du compte administratif que nous devons tirer les principaux enseignements de votre mandat.

Par exemple, lorsque vous nous parlez d'économie j'estime que vous devriez plutôt parler de faible augmentation.

Lorsque vous nous parlez d'économie, c'est depuis l'élection de la nouvelle assemblée une augmentation des charges de plus de 4% soit environ 1 M€.

Les charges à caractère général diminuent sensiblement, et c'est principalement en cela que les équipes municipales doivent sentir les effets de votre rigueur budgétaire : achat de prestations de services, énergie, fournitures, entretien des bâtiments, baisse de 22% depuis l'année 2013.

Les charges de personnel sont plus difficiles à analyser compte tenu du transfert de bon nombre de fonctionnaires territoriaux à la métropole, mais elles augmentent.

Les autres charges de gestion courantes augmentent plus sensiblement en particulier les indemnités allouées au maire et aux conseillers 15,7%.

Mais que penser de la dynamique des recettes.

Si les contributions de l'Etat diminuent de 700 000 € environ depuis 2013, que penser de l'augmentation des impôts et des taxes : c'est près de 2 M€ d'augmentation dans la même période.

Et si j'analyse ces équilibres sur les deux derniers mandats socialistes de notre commune : c'est 400 000 € de baisse des dotations de l'Etat depuis 10 ans contre 4 M€ d'augmentation d'impôts prélevés sur les revenus des floiracaises et des floiracais

Tout cela devrait vous conduire à relativiser vos propos sur le désengagement de l'Etat

Tout cela devrait vous éviter d'employer des grands mots comme atteinte à l'autonomie historique des collectivités locales

Arrêtez de trouver des boucs émissaires, ce n'est pas l'Etat que nous jugerons en 2020, c'est vous et votre majorité, et en particulier une augmentation sans précédent de la fiscalité alors que les services rendus aux floiracaises et aux floiracais se dégradent.